



KC LAMBERSART
Société par actions simplifiée
Au capital de 15.000 euros
Siège social : 230 Chemin des Valladets – 13510 EGUILLES
RCS AIX-EN-PROVENCE 523.568.376

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2024

[...]

PREMIERE DECISION

Transfert du siège social de la Société à effet du 18 octobre 2024

Conformément aux statuts, Le Président, décide de transférer le siège social du 230, Chemin des Valladets – 13510 Éguilles au 150 Route d'Éguilles 13122 Ventabren, à effet du 18 octobre 2024.

DEUXIEME DECISION

Modification corrélative de l'article 4 « Siège social » des statuts

L'article 4 « Siège social » des statuts, actuellement rédigé ainsi :

« Le siège social est fixé : 230 Chemin des Valladets 13510 EGUILLES

Il peut être transféré en tous lieux par décision du président.. »

Est modifié comme suit :

« Le siège social de la Société est fixé : 150, Route d'Éguilles – 13122 Ventabren

Il peut être transféré en tous lieux par décision du président»

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président confère tous pouvoirs à la société LVPRO, SAS au capital de 51 454,80 euros, domiciliée au 15 rue de Milan – 75009 PARIS, et ses mandataires, d'accomplir toutes les formalités nécessaires vis-à-vis du Registre du Commerce et des Sociétés, de certifier conforme les actes à l'article R 123 102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A 123-4 du Code de commerce, et de signer tout document ou pièce nécessaire, et, d'une façon générale, de faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

[...]